

AVIS À LA POPULATION
RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE
D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT
- COMMUNES DE Vaux-sur-Sûre et Bastogne-
Projet de catégorie B
(projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)

DEMANDEURS : Aspiravi Vaarnewijkstraat 17, 8530 Harelbeke
Elicio, John Cordierlaan 9, 8400 Ostende,

Communes concernées au sens du Code de l'Environnement (Art. R41-1) : Vaux-sur-Sûre, Bastogne/Bertogne, Sainte-ode et Fauvillers.

OBJET: Demande de permis unique de classe 1 par les sociétés Aspiravi et Elicio en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc de **3 éoliennes** d'une puissance unitaire maximale de 8 MW, sur le territoire des communes de **Vaux-sur-Sûre et Bastogne**, le long de la E25, entre les villages de Senonchamps et Villeroux. Ces éoliennes remplaceront les 6 éoliennes existantes (Repowering).

Aspiravi et Elicio vous invitent à participer à la réunion d'information organisée

le 28 janvier 2025 à 19h

à la salle communale Les Berges du Bî
située Rue Sous le Bi 2 - 6640 Vaux-sur-Sûre

Cette réunion d'information a pour objectif de :

1. permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Conformément aux dispositions de l'article R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, l'étude d'incidences sur l'environnement sera réalisée par le bureau d'étude CSD Ingénieurs Conseils SA, Avenue Prince de Liège 72 à 5100 Namur.

Toute personne intéressée peut participer à cette réunion. Dans un délai de **15 jours** à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, chacun peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de Vaux-sur-Sûre (Chaussée de Neufchâteau, 36 6640 Vaux-sur-Sûre) en y indiquant ses **nom et adresse** ou par mail : urbanisme@vauxsursure.be, et en envoyant une copie à Elicio, à l'attention de Heidi Thoms, John Cordierlaan 9, 8400 Oostende ou par mail : heidi.thoms@elicio.be.

Les présentations du projet et du bureau d'études peuvent être visionnées sur le site internet www.windfarmelicio.info ou sur rendez-vous à la commune de Vaux-sur-Sûre, à partir du 30 janvier 2025 et jusqu'au 12 février inclus.

La réunion de présentation du projet de repowering Aspiravi-Elicio aura lieu à 19h, avant celle du projet de Luminus qui est prévue à 20h30.